

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD

Département du Jura

Séance du 5 mai 2014Nombre de membres
Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à
la délibération : 14Date de convocation
28 avril 2014Date d'affichage :
12 mai 2014

L'an deux mil quatorze le cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SERRETTE Florent - Maire

Présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Absents excusés : Nicolas GRIFFOND

Secrétaire : Anne-Marie MIVELLE

Objet : Remboursement des frais pour la salle des sports

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
et publication ou
notification du

Suite au transfert de compétence pour les équipements sportifs de Mignovillard à la Communauté de communes depuis le 1^{er} février 2010, il a été convenu avec la CCPN que les employés du service technique communal continuent à entretenir les bâtiments et les espaces verts. Par ailleurs, la Commune a avancé le règlement de la location des terrains (foot, salles, parking) à M. Patrick BOURGEOIS.

Au total, ces différents frais avancés par la Commune représentent :

- Année 2012 : 3 251,30 €
- Année 2013 : 3 501,94 € (incluant 3 trimestres de régie de la salle des sports soit 117,45 €)

Le Conseil municipal accepte le remboursement de ces frais par la CCPN et donne tout pouvoir à M. le Maire pour son encaissement.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Florent SERRETTE

